Vos questions / nos réponses

Depistage positif au cannabis

Par Gentil Postée le 12/04/2026 19:41

> Bonjour. Suite à un contrôle routier positif au cannabis. Teste salivaire puis, Rétention du permis de conduire. Mise en fourrière du véhicule en sachant que j'habite à côté. Je n'ai pas de nouvelles depuis 7 jours . Ma question est la suivante. Puis-je compté récupérer mon permis il n'a pas de date limite sur la mise en accusations. Ou la Rétention de mon permis. Et pour la voiture. Peuvent il la garder. Je ne vous ai pas dit j'ai été condamné en 2019 pour alcoolémie au volant. Merci pour vos réponses

---

Mise en ligne le 20/04/2026

Bonjour,

Nous vous présentons nos excuses pour le délai de réponse.

Nous avons répondu à votre question le 17.04 et espérons que vous avez pu obtenir les renseignements dont vous aviez besoin.

Il peut être utile de savoir que vous pouvez également poser vos questions sur le site de la préfecture de votre département.

Il est par ailleurs important de savoir que notre service est également accessible de 8h à 2h au 0800231313, numéro anonyme et gratuit ou encore de 14h à minuit en semaine et de 14h à 20h les samedi et dimanche par chat via notre site, lorsque votre demande appelle une réponse rapide.

Bien cordialement
